

	Protocole lutte contre le -COVID-19 MÉNAGE	Date de création : 09/08/2020
		Date de révision : 06/06/2021
		N° de révision : Valable jusqu'au 30/06/2021

LE RELAIS DU MOULIN NEUF S'ENGAGE À RESPECTER LES CONSIGNES SANITAIRES.... ET LE PROUVE :

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LE BÂTIMENT PRINCIPAL (Salles de restaurant, accueil, salon...)

Les 9 points clés

1) Accueil clients

Bienvenue dans votre chambre.

Dans la majorité des cas, un délai de 48h est appliqué entre chaque location. En cas d'impossibilité, ce délai est ramené à 6h, ce qui est le minimum demandé.

2) Nettoyage des chambres

Un protocole sanitaire complet a été revu avec la société de ménage qui officie au Relais depuis plus de 20 ans pour tenir compte des spécificités actuelles et comprend notamment (mais pas que) l'utilisation de nouveaux produits désinfectants, une procédure renforcée des zones sensibles, comme les interrupteurs, la télécommande, les poignées de portes. Une désinfection par nébulisation est pratiquée dans les chambres, les salles d'eau et les wc.

Le temps des ménages a été doublé afin de prendre le temps et respecter les protocoles.

Le personnel a été formé et sensibilisé aux mesures spécifiques liées au COVID 19. Le personnel de ménage dispose de gants, masques et blouses jetables changés régulièrement.

3) Linge de lit

Le Relais du Moulin neuf sous traite le blanchissage du linge à un ESAT qui a fourni ses protocoles ainsi que les fiches techniques des produits bactéricides et virucides utilisés. Ainsi nous sommes en mesure de changer l'intégralité du linge de lit. Dans le respect de notre engagement Chouette Nature, aucune utilisation de linges à usage unique.

4) Pendant votre séjour

Pas de changement ! c'est le personnel qui s'adapte.

Aucun ménage ne sera effectué durant votre séjour (mesures liées au COVID 19).

Le linge de toilette sera changé en milieu de semaine pour tous séjour de 7 jours et 6 nuits et plus.

A votre disposition dans les kitchenettes : balai, produit d'entretien, spray désinfectant.

5) Le jour de votre départ

Afin de nous laisser le temps de respecter le protocole sanitaire, les chambres devront être impérativement libérées pour 9h00.

C'est comme à l'hôtel ! Vous ne défaites rien. La société de ménage s'en occupe... Le linge sera ensuite convoyé à l'ESAT.

6) Aération

Le Relais du Moulin Neuf bénéficie de grands espaces et de vastes locaux. Ainsi, les parties communes restent largement aérées. Toutes vos chambres disposent de portes donnant sur les terrasses. Nous vous invitons à aérer régulièrement votre chambre.

7) Les parties communes

Une attente particulière sera portée sur la désinfection des parties fréquemment touchées (poignées de portes...). Les portes d'accès à l'extérieur seront ouvertes pour éviter au maximum tout contact sur les poignées. Un planning de passage a été mis en place dans les WC communs pour vous garantir un nettoyage régulier.

8) Entretien du linge et des tenues

Le linge de lit, serviettes de toilette seront lavés par l'ESAT avec un cycle de lavage à 60°C minimum
Les tenues des personnels seront lavées aussi souvent que nécessaire.

9) Les chariots « ménage »

Vous allez les croiser au détour d'un chemin, attendant sagement son propriétaire. Un chariot = un salarié de la société de ménage. En permanence sur le chariot, masques, lingettes désinfectantes, spray désinfectant, gel hydroalcoolique.

